



# Évaluer les marchés de la méthamphétamine et de l'ecstasy

### BÂTIR UN CANADA SÉCURITAIRE ET RÉSILIENT

Il n'y a pas d'estimation juste de la taille des marchés de la méthamphétamine et de l'ecstasy au Canada. Toutefois, les méthodes du multiplicateur et de la « capture-recapture » pourraient permettre d'estimer le nombre de consommateurs et de vendeurs ainsi que la quantité consommée et exportée.

Depuis leur apparition relativement récente parmi les drogues privilégiées chez la population canadienne, la méthamphétamine (meth) et la 3,4-méthylènedioxy-N-méthylamphétamine (MDMA ou ecstasy) hydrochlorate préoccupent les organismes de la santé publique et de l'application de la loi. D'après les conclusions de divers rapports, le phénomène associé à la meth et à l'ecstasy mérite que les décideurs et les chercheurs y consacrent une attention considérable, mais ces derniers ne disposent pas des données les plus essentielles sur la question, soit celles définissant l'ampleur de ces marchés illégaux.

Le rapport vise à analyser de nouveau la littérature scientifique et les données non officielles sur les méthodes actuelles d'estimation de la taille des marchés illicites, et plus particulièrement ceux de la méthamphétamine et de la MDMA. L'analyse porte principalement sur différents moyens novateurs dans le domaine, sur l'utilité des méthodes du multiplicateur et de la « capture-recapture » pour estimer la taille de la population clandestine et sur le potentiel d'application de ces méthodes pour évaluer les marchés de la meth et de la MDMA, notamment le nombre de consommateurs, de vendeurs, de producteurs et de laboratoires.

Les chercheurs ont réalisé une étude des plus récentes données provenant de diverses sources sur la présence de la meth et de la MDMA au Canada. Ils ont analysé des articles évalués par les pairs, notamment des rapports publiés à la suite

d'importantes études longitudinales au Canada ainsi que des enquêtes et des publications, obtenus auprès des groupes suivants :

- Office des Nations Unies contre la drogue et le crime;
- Centre de toxicomanie et de santé mentale;
- Centre for Applied Research in Mental Health and Addiction;
- BC Centre for Excellence in HIV/AIDS.

Selon l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, une analyse des données disponibles sur la saisie et la détection laisse entendre que le Canada compte parmi les principaux pays producteurs de stimulants de type amphétamine (STA). Par exemple, à l'échelle mondiale le Canada vient au sixième rang dans la saisie de meth et d'amphétamine, qui se chiffre à 1,54 tonne, et au quatrième rang dans la saisie d'ecstasy, qui se chiffre à 985 kilogrammes. Ces nombres doivent être exploités et interprétés avec une très grande réserve. Par exemple, la littérature sur la contrebande et la production révèle également une grande incertitude en ce qui concerne les données connues pour évaluer avec précision le rôle du Canada dans le marché mondial des STA. Il n'y a aucune estimation établie du volume de production, et la quantité de saisies dans les laboratoires de production de STA est encore faible. Bien que le Canada se classe au sixième rang au monde pour la quantité de meth et d'amphétamine saisie en 2007, qui s'élève à 1,54 tonne, les chiffres pour les années précédentes s'établissaient à aussi peu que 60 kilogrammes.

Les conclusions tirées de données provenant de diverses enquêtes sur la présence de la meth et de la MDMA indiquent que malgré la position du Canada en tant que pays de premier plan dans le marché mondial des STA, la prévalence de la consommation est faible chez les étudiants, et



même en déclin chez la population dans son ensemble. La consommation de STA est généralement plus importante chez certaines populations (comme les gangs de rue, les amateurs de raves et les homosexuels) et ne présente aucune tendance marquée.

L'analyse conclut également que les deux méthodes appliquées pour estimer la taille du marché de STA au Canada (multiplicateur et capture-recapture) semblaient être plus prometteuses dans le passé pour obtenir des données fiables sur les populations illégales, notamment les vendeurs et les producteurs de drogues.

Des conclusions de recherche supposent qu'afin d'évaluer les marchés de meth et de MDMA, un nombre maximal d'indicateurs différents devrait être déterminé et étudié pour détecter des tendances. Parmi ces indicateurs, notons les admissions pour un traitement de la dépendance à la meth ou à la MDMA, les arrestations pour des infractions relatives à la meth ou à la MDMA, les niveaux de pureté et les prix de la meth ou de la MDMA, l'importation de précurseurs essentiels et les saisies au pays et à l'étranger. De plus, il est essentiel d'estimer le nombre de consommateurs au départ, mais ces données ne sont pas suffisantes. Toutefois, compte tenu de la position du Canada en tant que pays exportateur potentiel, il ne suffit pas de déterminer l'ampleur de la production. Une estimation fiable de la quantité de drogue consommée est nécessaire pour évaluer l'exportation.

Bouchard, Martin, et Owen Gallupe, avec la collaboration de Karine Dercormiers. *Estimation de la taille des marchés illicites de la méthamphétamine et de la MDMA au Canada*, Ottawa, Sécurité publique Canada, 2010.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la recherche en matière de crime organisé au sein de Sécurité publique Canada, veuillez communiquer avec l'Unité de recherche sur le crime organisé à l'adresse [ocr-rcr@ps-sp.gc.ca](mailto:ocr-rcr@ps-sp.gc.ca).

*Les résumés de recherche sur le crime organisé sont rédigés pour Sécurité publique Canada et le Comité national de coordination sur le crime organisé (CNC). Le CNC et*

*ses comités régionaux et provinciaux de coordination travaillent à différents niveaux en misant sur un but commun : établir des liens entre les organismes d'application de la loi et les décideurs du secteur public afin de lutter contre le crime organisé. Les résumés de recherche sur le crime organisé appuient les objectifs de recherche du CNC en faisant ressortir des renseignements fondés sur la recherche qui sont pertinents pour l'élaboration de politiques ou d'opérations. Les opinions exprimées dans le présent résumé sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions de Sécurité publique Canada ou du Comité national de coordination sur le crime organisé.*